

Saint -Martin -d'Hères, le 6 juillet 2018

Monsieur le président de l'Université Grenoble Alpes
à
Mesdames et messieurs les membres du Conseil
d'administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

**Vendredi 13 juillet 2018
à 9h00**

**Amphi 022 (rez-de-chaussée)
Bâtiment IM²AG
60 rue de la Chimie
Domaine Universitaire
Saint Martin d'Hères**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Informations**
- 2. Point d'étape sur l'Université Intégrée (UI)**
- 3. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil d'administration du 1^{er} juin et du 22 juin 2018**
- 4. Affaires financières**
 - 4.1. Débat d'orientation budgétaire
 - 4.2. Consolidation des comptes UGA – Floralis – Fondation
 - 4.3. Marchés publics
 - a. Convention de groupement de commandes de l'UGA (coordonnateur), la COMUE et l'IEP de Grenoble en vue de la passation et l'exécution de l'accord-cadre de fourniture d'électricité.
 - b. Convention de groupement de commandes de l'UGA (coordonnateur) et la COMUE en vue de la passation et l'exécution de l'accord-cadre « prestations de nettoyage des bâtiments de l'UGA (10 LOTS – lot 4 »
 - c. Autorisation de signer les accords-cadres portant sur les prestations de nettoyage des bâtiments de l'UGA (4 lots)
 - 4.4. Sortie d'inventaire des biens immobiliers vendus (ASPP & Voltaire)
 - 4.5. Déclassement d'un bien mobilier (tracteur SIUAPS) en vue de sa vente

4.6. Tarifs

- a. Formation initiale (offre de formation non accréditée)
- b. Service des langues
- c. Installations sportives universitaires
- d. Station alpine Joseph Fourier
- e. UFR Chimie-Bio

4.7. Subvention pour les travaux et la maîtrise d'œuvre du bâtiment Eiffel

4.8. Paiement forfaitaire des indemnités journalières pour les missions effectuées dans le cadre d'un projet ERASMUS +

4.9. Prise en charge des déplacements inter-sites dans le cadre des stages de professionnalisation du Master MEEF PE ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Enseignement)

5. Recherche

Création de la SFR CSUG

6. Patrimoine

Fusion et modification des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP)

7. Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.

Patrick LEVY

